

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS URBAINES LES AMÉNAGEMENTS 2022 - 2024

ROCQUENCOURT

Traversé par les deux axes (RD 307 et 186), Rocquencourt, quartier d'habitat plutôt collectif, doit désenclaver son Bourg et modérer la vitesse ambiante sur son réseau. Pour ce faire, une liaison vélo est prévue sur l'axe Pelin-Moxouris-Marly-le-Roi, les piétons pourront également marcher en sécurité sur les chemins autour de l'échangeur RD 186/307. Enfin, via l'action du Département, un itinéraire vélo naîtra le long de la RD 307.

AUBERT ET CŒUR DE VILLE

Création d'un maillage cyclable au cœur de la commune et apaisement de la vitesse sont au programme de ces quartiers contigus où l'habitat est majoritairement collectif et la desserte des bus suffisante. Une boucle cyclable devrait y être implantée entre l'avenue Charles-de-Gaulle, Dutartre, Schweitzer et, plus tard, la rue de Versailles. Le franchissement en vélo des grands ronds-points (18 juin, Europe, Heppenheim), les accès aux écoles, au collège Charles-Péguy ainsi que la limitation à 30 km/h d'Aubert Nord figurent également parmi les projets.

DUTARTRE

Le quartier est équipé d'une piste sur l'avenue du même nom. Elle sera raccordée avec des itinéraires à créer. Il s'agira aussi de mettre en conformité les équipements existants, créer un tracé en boucle empruntant les rues Caruel-de-Saint-Martin, des Sports et Schweitzer. Enfin, les piétons seront mieux protégés aux abords des écoles de la rue du Hameau. Ce secteur de la ville est récent, plutôt bien desservi par les bus et son réseau de rues communales y est plutôt limité.

FAUSSES-REPOSES

Pavillonnaire et collectif, ce secteur Est de la ville abrite trois établissements scolaires d'importance (2500 élèves). Plusieurs lignes de bus le quadrillent. Le projet consiste à abaisser les vitesses, développer le réseau cyclable et le connecter à celui de Versailles, tout proche. Tout le quartier devrait passer en zone 30. L'établissement Blanche de Castille se verra doté d'une piste cyclable sécurisée. Enfin, un feu à récompense (il passe au rouge ou au vert en fonction de l'attitude prudente ou pas de l'automobiliste détecté) sera expérimenté, rue de Louveciennes.

SAINT-ANTOINE

Ce quartier historique et pavillonnaire bascule entièrement en zone 30 afin d'apaiser la vitesse. Sept rues passent à sens unique. Des pistes et bandes cyclables vont voir le jour de même que des double-sens pour les vélos. Dans les carrefours les plus sensibles, des plateaux surélevés seront installés. Là-aussi, une meilleure connexion avec Versailles est recherchée. La rue de Glatigny se voit elle aussi équipée d'un feu à récompense.

- Itinéraire cyclable existant
- Nouvelle voie / zone 30 km/h
- Modification sens de circulation motorisée
- Nouvelle piste cyclable
- Nouvelle bande cyclable
- Nouvelle voie verte
- Nouvelle voie centrale banalisée (VCB)
- Nouvelle zone de rencontre
- Nouveau double sens cyclable matérialisé (DSC)
- Nouveau îlot stationnement, picto vélo, espace piétons
- Nouveau feu à récompense / radar urbain
- Nouveau plateau surélevé
- Nouveau panneau clignotant passage piétons
- Nouveau passage rétréci
- Nouvelle écluse
- Aménagement en faveur du vélo post 2024